



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

A une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur, tenue le 6 octobre 2008 à 20h00 en la salle du Conseil, sise au 1281, Chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément au code municipal sont présents son Honneur monsieur le Maire, Robert Demarbre, mesdames les conseillères Géraldine Wilson et Danièle Lagarde et messieurs les conseillers Michel Cloutier, Claude Chainey, Raynald Lavigne et Stéphane Collin formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Demarbre, maire

Madame Diane Taillon, Directrice générale/Secrétaire-trésorière, également présente agit comme greffière.

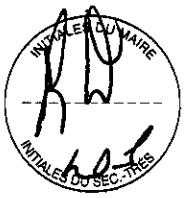
Ouverture de la session ordinaire du 6 octobre 2008 – 1

Monsieur le maire ouvre la session ordinaire à 20h10 après constatation du quorum.

2008-10-2465 : Approbation de l'ordre du jour – session ordinaire - 2

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session ;
2. Approbation de l'ordre du jour ; (doc)
3. Approbation procès-verbaux du 8 et 15 septembre 2008 ; (doc)
4. Période de questions ;
5. **Administration**
 - 5.1 Rapport MRC ;
 - 5.2 Rapport d'activités – Service administratif ; (doc)
 - 5.3 Acceptation comptes à payer – octobre 2008 ; (doc)
 - 5.4 Dépôt de l'état de revenus et dépenses au 30 septembre 2008 ; (doc)
 - 5.5 Cahier spécial – MRC – 25^e anniversaire – demande de parution ; (doc)
 - 5.6 Proclamation de la semaine des bibliothèques publiques 2008 ;
 - 5.7 Demande d'appui – Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré – projet de loi 398 ; (doc)
 - 5.8 Demande de madame Pierrette Piché – aqueduc privé ; (doc)
 - 5.9 Avis de motion – amendement du règlement cession des chemins – 2005-404 ;
 - 5.10 Radiation des taxes 2005 ; (doc)
 - 5.11 Changement de luminaires – hôtel de ville ; (doc)
 - 5.12 Contrat d'entretien préventif – hôtel de ville et biblio – système de contrôle ; (doc)
 - 5.13 Avis de motion – amendement règlement 2007-451, règlement création d'une réserve ; (doc)
 - 5.14 Avis de motion – règlement d'imposition carrières et sablières ;
 - 5.15 Correction règlement 2007-449 – nom du membre du conseil donnant l'avis de motion ;
 - 5.16 Adoption règlement numéro 2008-456, réduction de limite de vitesse – Tour-du-Lac ; (doc)
 - 5.17 Acceptation soumission – vidange des fosses septiques ; (doc)
 - 5.18 Fraternité-sur-Lac – projet de cession du secteur de la Rivière Verte ; (doc)
 - 5.19 Amendement au programme de la taxe d'accise – programme du réseau routier ;
 - 5.20 Paiement facture Pont Moulin-David – lettre du ministère des transports ; (doc)
6. **Personnel**
 - 6.1 Formation Programme de qualification des opérateurs et opératrices en eau potable – demande ;
 - 6.2 Dépôt de la démission de la commis aux archives ; (doc) dossier en suspend
 - 6.3 Demande poste commis aux archives subventionné – Emploi Québec ; (doc) dossier en suspend
 - 6.4 Suspension d'un employé de la municipalité ; (doc)
7. **Sécurité publique**
 - 7.1 Rapports d'activités - Service incendie ; (doc)
8. **Transport et Voirie**
 - 8.1 Rapport d'activités - Service des travaux publics ;
 - 8.2 Acceptation des dépenses – programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ;
 - 8.3 Demande d'acceptation de noms de chemin pour le Développement de Fraternité sur Lac ; (doc)
 - 8.4 Chemin Marianne – propriété de madame Louise Grenier ;
 - 8.5 Remplacement du réservoir de diesel du garage municipal - plus de douze ans – assurance ;
 - 8.6 Location de camions pour le déneigement ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

8.7 Demande d'un panneau « entrée cachée » – face au Rustique chemin Lac-Supérieur ;
(doc)

9. Hygiène du milieu

- 9.1 Achat d'une génératrice pour station de pompage – aqueduc ; (doc)
- 9.2 Demande de remboursement – frais occasionnés – bris de la pompe aqueduc ; (doc)

10. Urbanisme et environnement

- 10.1 Rapport d'activités Service d'urbanisme ; (doc)
- 10.2 Contamination au phosphore du Lac-aux-Ours – analyse – offre de services ;(doc)

11. Loisirs et culture

- 11.1 Rapport des activités – Service de la bibliothèque ; (doc)
- 11.2 Rapport des activités – Service des Loisirs ;
- 11.3 Fermeture de la piscine municipale ; (doc)
- 11.4 Aventure récréative – demande d'aide financière ; (doc)

12. Varia

13. Correspondance

Correspondance ;

Voir liste de correspondance ; (doc)

Invitation de la bibliothèque pour une porte-ouverte qui aura lieu Samedi, 25 octobre 2008.

14. Période de Questions

15. Clôture et levée de la session ordinaire

Donné à Lac-Supérieur ce 6^e jour du mois d'octobre 2008

Il est proposé par monsieur le conseiller, Raynald Lavigne et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'adopter, tel que déposé par la directrice générale, l'ordre du jour de la session ordinaire du 6 octobre 2008

2008-10-2466: Approbation du procès-verbal – Session ordinaire du 8 septembre 2008 - 3

Il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'approuver, tel que déposé par la directrice générale, le procès-verbal de la session ordinaire du 8 septembre 2008, en y ajoutant une résolution manquante, à savoir :

Il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Cloutier et résolu unanimement par les membres présents du conseil, que demande soit faite au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin d'obtenir un certificat d'autorisation pour les travaux au lac Rossignol, sur une borne sèche.

2008-10-2467: Approbation du procès-verbal – Session extraordinaire du 15 septembre 2008 - 3

Il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'approuver, tel que déposé par la directrice générale, le procès-verbal de la session extraordinaire du 15 septembre 2008.

Période de questions – 4

Aucune

Rapport MRC – 5.1

Aucun



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur


2008-10-2468 : Rapport d'activités - Service administratif – 5.2

Le rapport d'activités du mois de septembre 2008, du Service administratif, transmis par la directrice générale est déposé aux membres présents du conseil et aux archives de la municipalité pour en faire partie intégrante.

2008-10-2469: Acceptation des comptes à payer du mois d'octobre 2008 – 5.3

Il est proposé par monsieur le conseiller, Raynald Lavigne et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'approuver la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2008, telle que déposée par la directrice générale/Secrétaire-trésorière, au montant de 695,394.07\$, cette liste apparaissant au livre "Procès-verbaux, comptes à payer", la liste des chèques émis du mois de septembre 2008 et des paiements directs au montant de 28 259.47\$, listée au livre "Procès-verbaux, chèques déjà émis" ainsi que le résumé des salaires du mois de septembre 2008 au montant de 39 110.93\$, listé au livre "Procès-verbaux salaire".

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008 et des fonds, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.


Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

2008-10-2470: Dépôt de l'état de revenus et dépenses au 30 septembre 2008 – 5.4

La directrice générale dépose, conformément à la Loi, aux membres présents du conseil, l'état de revenus et dépenses au 30 septembre 2008 et le dépose aux archives de la municipalité, pour en faire partie intégrante.

Cahier spécial – MRC – 25^e anniversaire – demande de parution – 5.5

Les membres du conseil ont pris comme décision de ne pas adhérer à cette demande, puisqu'ils avaient adhéré au mois d'août 2008.

2008-10-2471: Proclamation de la semaine des bibliothèques publiques 2008 - 5.6

Attendu que toutes les bibliothèques publiques du Québec s'unissent afin de promouvoir et de faire connaître les services qu'elles offrent;

Attendu l'importance et la diversité des rôles joués par la bibliothèque publique auprès de la population : informer, éduquer, donner accès à la culture et à la détente;

Attendu que la bibliothèque publique est le lieu privilégié pour accéder à l'information et à la connaissance;

Attendu que la bibliothèque publique est un équipement culturel essentiel dans une municipalité et qu'elle est l'instrument de base du développement culturel des citoyens;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Danièle Lagarde et résolu unanimement par les membres présents du conseil de proclamer la semaine du 18 au 25 octobre 2008, « Semaine des bibliothèques publiques » dans notre municipalité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

2008-10-2472: Demande d'appui – Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré – projet de loi 398 - 5.7

Attendu la demande de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré concernant une demande d'appui pour le projet de loi 398, modifiant la Loi sur les compétences municipales, afin de reporter les augmentations de taxes foncières causées par les variations inégales de valeurs foncières.

Il est proposé par madame la conseillère, Danièle Lagarde et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'appuyer la résolution de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, dans ses démarches pour que les critères servants à déterminer la valeur foncière des immeubles soient revus, afin d'éliminer les grandes inégalités et de trouver des mesures permettant aux personnes touchées par le problème, de demeurer dans leur résidence.

Que cette résolution soit transmise au Premier ministre du Québec, Monsieur Jean Charest, à la Vice-première ministre et Ministre des Affaires municipales et des régions, madame Nathalie Normandeau et à la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré.

2008-10-2473 : Demande de madame Pierrette Piché – aqueduc privé – 5.8

Attendu que madame Pierrette Piché est propriétaire d'un aqueduc privé, situé sur le chemin Tour de la Terre;

Attendu que cet aqueduc privé est situé sur le territoire de la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré, ainsi que sur le territoire de la municipalité de Lac-Supérieur;

Attendu que madame Pierrette Piché désire remettre à la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré, la totalité de son aqueduc privé, incluant le prolongement de la conduite d'eau qui se situe sur notre territoire;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'autoriser la cession à la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré, du prolongement de la conduite d'eau qui se situe sur notre territoire.

Que tous les frais engendrés concernant cette cession soient défrayés par le demandeur, tels que l'arpentage, les frais de notaires et tout autre frais qui pourrait s'ajouter à cette cession.

Que monsieur Robert Demarbre, maire et madame Diane Taillon, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Supérieur, la dite cession, ainsi que les servitudes nécessaires à l'entretien de ce réseau, et tout autre document relatif à cette cession.

2008-10-2474 : Avis de motion – amendement du règlement cession des chemins – 2005-404 – 5.9

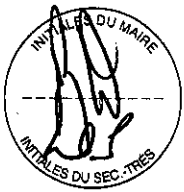
Monsieur le conseiller, Michel Cloutier, donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement concernant l'amendement au règlement 2005-404, règlement sur la cession des chemins de la Municipalité, sera adopté lors de la prochaine session ou à une session subséquente.

2008-10-2475: Radiation des taxes 2005 - 5.10

Attendu que la municipalité a fait toutes les démarches nécessaires afin de retrouver les propriétaires et que les comptes de taxes, les avis de rappel et les lettres nous sont, pour plusieurs d'entre eux, retournés;

Attendu que la majorité des immeubles en défaut de paiement de taxes ont une superficie minimale qui se reflète dans la valeur, donc dans le compte de taxes et qu'il en résulterait pour la municipalité, une dépense élevée pour les vendre par shérif, ce qui n'est donc pas une solution avantageuse pour la municipalité;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil que les taxes, comptes divers,



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

intérêts et pénalités totalisant un montant de 2 110.02\$ décrits ci-dessous soient radiés à cause de leur prescription, à savoir :

No de résolution
ou annotation

MATRICULE	NOM	MONTANT
3014-68-4588	Fleurant Léopold Re : chemin du Lac-Rossignol	9.57\$ Intérêts : 2005 : 0.76\$ 2006 : 0.96\$ 2007 : 0.96\$ 2008 : 0.73\$ total : 3.41\$ Pénalités : 2005 : 0.38¢ 2006 : 0.48¢ 2007 : 0.48¢ 2008 : 0.37¢ total : 1.70\$ Total : 14.68\$
3014-87-6124	Fleurant Léopold Re : chemin du Vison	60.03\$ Intérêts : 2005 : 4.77\$ 2006 : 6.00\$ 2007 : 6.00\$ 2008 : 4.59\$ total : 21.37\$ Pénalités : 2005 : 2.38\$ 2006 : 3.00\$ 2007 : 3.00\$ 2008 : 2.30\$ total : 10.68\$ Total : 92.08\$
3014-89-4230	Fleurant Léopold Re : chemin de la Loutre	26.97\$ Intérêts : 2005 : 2.14\$ 2006 : 2.70\$ 2007 : 2.70\$ 2008 : 2.06\$ total : 9.60\$ Pénalités : 2005 : 1.07\$ 2006 : 1.35\$ 2007 : 1.35\$ 2008 : 1.03\$ total : 4.80\$ Total : 41.37\$
3014-97-1245	Fleurant Léopold Re : chemin du Vison	46.11\$ Intérêts : 2005 : 3.66\$ 2006 : 4.61\$ 2007 : 4.61\$ 2008 : 3.53\$ total : 16.41\$ Pénalités : 2005 : 1.83\$ 2006 : 2.31\$ 2007 : 2.31\$ 2008 : 1.76\$ total : 8.21\$ Total : 70.73\$
3015-81-8042	Fleurant Léopold Re : chemin du Lac-Harel	87.87\$ Intérêts : 2005 : 6.98\$ 2006 : 8.79\$ 2007 : 8.79\$ 2008 : 6.72\$ total : 31.28\$ Pénalités : 2005 : 3.49\$ 2006 : 4.39\$ 2007 : 4.39\$ 2008 : 3.36\$ total : 15.64\$ Total : 134.79\$
3111-44-1442	Colonna Giuseppe Re : chemin du Lac- Quenouille	22.62\$ Intérêts : 2005 : 1.80\$ 2006 : 2.26\$ 2007 : 2.26\$ 2008 : 1.73\$ total : 8.05\$ Pénalités : 2005 : 0.90\$ 2006 : 1.13\$ 2007 : 1.13\$ 2008 : 0.87\$ total : 4.03\$ Total : 34.70\$
3115-07-1505	Fleurant Léopold Re : chemin des Ecureuils	18.27\$ Intérêts : 2005 : 1.45\$ 2006 : 1.83\$ 2007 : 1.83\$ 2008 : 1.40\$ total : 6.50\$ Pénalités : 2005 : 0.73\$ 2006 : 0.91\$ 2007 : 0.91\$ 2008 : 0.70¢ total : 3.25\$ Total : 28.02\$
3115-08-9566	Fleurant Léopold Re : chemin des Ecureuils	8.70\$ Intérêts : 2005 : 0.69\$ 2006 : 0.87\$ 2007 : 0.87\$ 2008 : 0.67\$ total : 3.10\$ Pénalités : 2005 : 0.35¢ 2006 : 0.44¢ 2007 : 0.44¢ 2008 : 0.33¢ total : 1.55\$ Total : 13.35\$
3115-16-4313	Fleurant Léo Re : chemin du Lac-Harel	12.18\$ Intérêts : 2005 : 0.97\$ 2006 : 1.22\$ 2007 : 1.22\$ 2008 : 0.93\$ total : 4.34\$ Pénalités : 2005 : 0.48¢ 2006 : 0.61\$ 2007 : 0.61\$ 2008 : 0.47¢ total : 2.17\$ Total : 18.68\$
3115-16-5142	Fleurant Léo Re : chemin du Raton-Laveur	18.27\$ Intérêts : 2005 : 1.45\$ 2006 : 1.83\$ 2007 : 1.83\$ 2008 : 1.40\$ total : 6.50\$ Pénalités : 2005 : 0.73\$ 2006 : 0.91\$ 2007 : 0.91\$ 2008 : 0.70¢ total : 3.25\$ Total : 28.02\$
3115-16-5771	Fleurant Léopold Re : chemin du Lac-Harel	18.27\$ Intérêts : 2005 : 1.45\$ 2006 : 1.83\$ 2007 : 1.83\$ 2008 : 1.40\$ total : 6.50\$ Pénalités : 2005 : 0.73\$ 2006 : 0.91\$ 2007 : 0.91\$ 2008 : 0.70¢ total : 3.25\$ Total : 28.02\$
3115-17-3306	Fleurant Léo Re : chemin du Lac-Harel	45.24\$ Intérêts : 2005 : 3.59\$ 2006 : 4.52\$ 2007 : 4.52\$ 2008 : 3.46\$ total : 16.10\$ Pénalités : 2005 : 1.80\$ 2006 : 2.26\$ 2007 : 2.26\$ 2008 : 1.73\$ total : 8.05\$ Total : 69.40\$
3115-17-6608	Fleurant Léo Re : chemin du Lac-Harel	26.97\$ Intérêts : 2005 : 2.14\$ 2006 : 2.70\$ 2007 : 2.70\$ 2008 : 2.06\$ total : 9.60\$ Pénalités : 2005 : 1.07\$ 2006 : 1.35\$ 2007 : 1.35\$ 2008 : 1.03\$ total : 4.80\$ Total : 41.37\$
3115-21-4195	Fleurant Léo Re : chemin du Lac-Rossignol	8.70\$ Intérêts : 2005 : 0.69\$ 2006 : 0.87\$ 2007 : 0.87\$ 2008 : 0.67\$ total : 3.10\$ Pénalités : 2005 : 0.35¢ 2006 : 0.44¢ 2007 : 0.44¢ 2008 : 0.33¢ total : 1.55\$ Total : 13.35\$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

3115-21-5068	Fleurant Léo Re : chemin du Lac-Rossignol	3.48\$ Intérêts : 2005 : 0.28\$ 2006 : 0.35\$ 2007 : 0.35\$ 2008 : 0.27\$ total : 1.24\$	Pénalités : 2005 : 0.14¢ 2006 : 0.17¢ 2007 : 0.17¢ 2008 : 0.13¢ total : 0.62\$ Total : 5.34\$
3115-25-0323	Fleurant Léo Re : chemin du Lac-Harel	66.12\$ Intérêts : 2005 : 5.25\$ 2006 : 6.61\$ 2007 : 6.61\$ 2008 : 5.06\$ total : 23.54\$	Pénalités : 2005 : 2.63\$ 2006 : 3.31\$ 2007 : 3.31\$ 2008 : 2.53\$ total : 11.77\$ Total : 101.42\$
3115-37-1827	Fleurant Léo Re : chemin du Lac-Harel	92.22\$ Intérêts : 2005 : 7.33\$ 2006 : 9.22\$ 2007 : 9.22\$ 2008 : 7.06\$ total : 32.83\$	Pénalités : 2005 : 3.66\$ 2006 : 4.61\$ 2007 : 4.61\$ 2008 : 3.53\$ total : 16.41\$ Total : 141.46\$
3115-48-8986	Fleurant Léo Re : chemin des Castor	3.48\$ Intérêts : 2005 : 0.28\$ 2006 : 0.35\$ 2007 : 0.35\$ 2008 : 0.27\$ total : 1.24\$	Pénalités : 2005 : 0.14¢ 2006 : 0.17¢ 2007 : 0.17¢ 2008 : 0.13¢ total : 0.62\$ Total : 5.34\$
3115-78-0539	Les Entreprises Léo Inc. Re : chemin des Castor	6.96\$ Intérêts : 2005 : 0.55\$ 2006 : 0.70\$ 2007 : 0.70\$ 2008 : 0.53\$ total : 2.48\$	Pénalités : 2005 : 0.25¢ 2006 : 0.35¢ 2007 : 0.35¢ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$ Total : 10.68\$
3210-38-2798	Di Lisio Giuseppe Re : secteur Lac-O'Rich	2.61\$ Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3210-39-6920	Turcot Marguerite Re : secteur Lac-O'Rich	6.96\$ Intérêts : 2005 : 0.55\$ 2006 : 0.70\$ 2007 : 0.70\$ 2008 : 0.53\$ total : 2.48\$	Pénalités : 2005 : 0.25¢ 2006 : 0.35¢ 2007 : 0.35¢ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$ Total : 10.68\$
3211-21-9729	Romanelli Benito Re : secteur Lac-O'Rich	3.48\$ Intérêts : 2005 : 0.28\$ 2006 : 0.35\$ 2007 : 0.35\$ 2008 : 0.27\$ total : 1.24\$	Pénalités : 2005 : 0.14¢ 2006 : 0.17¢ 2007 : 0.17¢ 2008 : 0.13¢ total : 0.62\$ Total : 5.34\$
3211-31-5818	Leburel Lynne Donna Re : secteur Lac-O'Rich	6.96\$ Intérêts : 2005 : 0.55\$ 2006 : 0.70\$ 2007 : 0.70\$ 2008 : 0.53\$ total : 2.48\$	Pénalités : 2005 : 0.25¢ 2006 : 0.35¢ 2007 : 0.35¢ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$ Total : 10.68\$
3211-31-6448	Turcot Marguerite Re : secteur Lac-O'Rich	2.61\$ Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-32-7577	Turcot Marguerite Re : secteur Lac-O'Rich	2.61\$ Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-35-6090	Diodatti Silvia Re : secteur Lac-O'Rich	5.22\$ Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3211-37-8409	Ferreira Fernando Re : secteur Lac-O'Rich	6.96\$ Intérêts : 2005 : 0.55\$ 2006 : 0.70\$ 2007 : 0.70\$ 2008 : 0.53\$ total : 2.48\$	Pénalités : 2005 : 0.25¢ 2006 : 0.35¢ 2007 : 0.35¢ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$ Total : 10.68\$
3211-38-6546	Marin Giuseppe Re : secteur Lac-O'Rich	6.09\$ Intérêts : 2005 : 0.48\$ 2006 : 0.61\$ 2007 : 0.61\$ 2008 : 0.47\$ total : 2.17\$	Pénalités : 2005 : 0.24¢ 2006 : 0.30¢ 2007 : 0.30¢ 2008 : 0.23¢ total : 1.08\$ Total : 9.34\$
3211-38-7495	Marin Domenico Re : secteur Lac-O'Rich	0.87\$ Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

No de résolution
ou annotation

3211-40-2703	Ciufo Umberto Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-41-6059	Nicola Armando Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-41-6374	Serrao Tommaso Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-42-6137	Baggio Albino & Elena Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.55\$ 2006 : 0.70\$ 2007 : 0.70\$ 2008 : 0.53\$ total : 2.48\$	6.96\$ Pénalités : 2005 : 0.25¢ 2006 : 0.35¢ 2007 : 0.35¢ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$ Total : 10.68\$
3211-43-8349	Davenzo Filippo Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3211-44-0313	Nurra Nicola Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3211-45-4196	Bessette Robert Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-47-2870	Poirier Jacqueline Chiasson Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-47-8092	Rivet Eva Lavoie Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-48-8207	Cozza Angelo Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-53-6617	Alberga Pasquale Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3211-54-5448	Demontigny Dev Inc. Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 7.53\$ 2006 : 9.48\$ 2007 : 9.48\$ 2008 : 7.25\$ total : 33.76\$	94.83\$ Pénalités : 2005 : 3.77\$ 2006 : 4.74\$ 2007 : 4.74\$ 2008 : 3.63\$ total 16.88\$ Total : 145.46\$
3211-55-3638	Gadoury Rosaire Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-56-5499	Bernier Raphael Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.55\$ 2006 : 0.70\$ 2007 : 0.70\$ 2008 : 0.53\$ total : 2.48\$	6.96\$ Pénalités : 2005 : 0.25¢ 2006 : 0.35¢ 2007 : 0.35¢ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$ Total : 10.68\$
3211-58-8853	Rivet Eva Lavoie Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.28\$ 2006 : 0.35\$ 2007 : 0.35\$ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$	3.48\$ Pénalités : 2005 : 0.14¢ 2006 : 0.17¢ 2007 : 0.17¢ 2008 : 0.13¢ total : 0.62\$ Total : 5.34\$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

3211-59-8434	Liberatoscioli Donato Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-63-5991	DeReggi Tulio Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3211-63-7726	Carone Vincenzo Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3211-65-8840	De Reggi Tulio Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3211-67-8351	Gerardo Patrizio Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.28\$ 2006 : 0.35\$ 2007 : 0.35\$ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$	3.48\$ Pénalités : 2005 : 0.14¢ 2006 : 0.17¢ 2007 : 0.17¢ 2008 : 0.13¢ total : 0.62\$ Total : 5.34\$
3211-69-1787	Cinelli Filippo (in trust), Paolini Giulio (in trust) et Paolini Cesare Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 1.45\$ 2006 : 1.83\$ 2007 : 1.83\$ 2008 : 1.40\$ total : 6.50\$	18.27\$ Pénalités : 2005 : 0.73\$ 2006 : 0.91\$ 2007 : 0.91\$ 2008 : 0.70\$ total : 3.25\$ Total : 28.02\$
3211-69-9888	Boulet Gerard Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-74-3815	Nicola Armando Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-74-4129	Serrao Tommaso Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-75-1942	Dionne Maurice Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-76-1790	Di Caprio Candida et Claudelli Goffredo Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-76-2764	Coletto Giovanna Burtoluz Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-76-4576	De Reggi Tullio Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3211-77-2949	McCollum Douglas Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-77-3795	Di Caprio Candida et Claudelli Goffredo Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

3211-77-5943	Blancato Carmelo Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-79-6007	Moreira Fernando Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.69\$ 2006 : 0.87\$ 2007 : 0.87\$ 2008 : 0.67\$ total : 3.10\$	8.70\$ Pénalités : 2005 : 0.35¢ 2006 : 0.44¢ 2007 : 0.44¢ 2008 : 0.33¢ total 1.55\$ Total : 13.35\$
3211-86-1338	Ciufo Umberto Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3211-88-3623	Rondinelli Andrew In trust Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.48\$ 2006 : 0.61\$ 2007 : 0.61\$ 2008 : 0.47\$ total : 2.17\$	6.09\$ Pénalités : 2005 : 0.24¢ 2006 : 0.30¢ 2007 : 0.30¢ 2008 : 0.23¢ total : 1.08\$ Total : 9.34\$
3211-88-6283	Sofia Giuseppe et Catalfamo Filippo Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.48\$ 2006 : 0.61\$ 2007 : 0.61\$ 2008 : 0.47\$ total : 2.17\$	6.09\$ Pénalités : 2005 : 0.24¢ 2006 : 0.30¢ 2007 : 0.30¢ 2008 : 0.23¢ total : 1.08\$ Total : 9.34\$
3211-89-5638	Ianiero Clemente	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3211-90-4506	Robert Jean Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3212-01-7741	Teofilovic Anton Re : chemin du Lac- Quenouille	Intérêts : 2005 : 3.11\$ 2006 : 3.92\$ 2007 : 3.92\$ 2008 : 3.00\$ total : 13.94\$	39.15\$ Pénalités : 2005 : 1.56\$ 2006 : 1.96\$ 2007 : 1.96\$ 2008 : 1.50\$ total : 6.97\$ Total : 60.05\$
3214-40-8133	Gianfelice Iginò Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.55\$ 2006 : 0.70\$ 2007 : 0.70\$ 2008 : 0.53\$ total : 2.48\$	6.96\$ Pénalités : 2005 : 0.25¢ 2006 : 0.35¢ 2007 : 0.35¢ 2008 : 0.27¢ total : 1.24\$ Total : 10.68\$
3212-40-9291	Venneri Lidio Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3212-61-2428	Robitaille Helene Cormier Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26\$ 2007 : 0.26\$ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$	2.61\$ Pénalités : 2005 : 0.10¢ 2006 : 0.13¢ 2007 : 0.13¢ 2008 : 0.10¢ total : 0.46\$ Total : 4.00\$
3212-61-5638	Marin Domenico Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.41\$ 2006 : 0.52\$ 2007 : 0.52\$ 2008 : 0.40\$ total : 1.86\$	5.22\$ Pénalités : 2005 : 0.21¢ 2006 : 0.26¢ 2007 : 0.26¢ 2008 : 0.20¢ total : 0.93\$ Total : 8.01\$
3310-18-6972	Apergy John Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 0.07¢ 2006 : 0.09\$ 2007 : 0.09\$ 2008 : 0.07¢ total : 0.31\$	0.87\$ Pénalités : 2005 : 0.03¢ 2006 : 0.04¢ 2007 : 0.04¢ 2008 : 0.03¢ total : 0.15\$ Total : 1.33\$
3311-13-0523	Langella Michela Re : secteur Lac-O'Rich	Intérêts : 2005 : 1.11\$ 2006 : 1.39\$ 2007 : 1.39\$ 2008 : 1.06\$ total : 4.95\$	13.92\$ Pénalités : 2005 : 0.55¢ 2006 : 0.70\$ 2007 : 0.70\$ 2008 : 0.53¢ total : 2.48\$ Total : 21.35\$
3413-24-9062	Millette Réjean Re : montée Desjardins	Intérêts : 2005 : 0.35\$ 2006 : 0.44\$ 2007 : 0.44\$ 2008 : 0.33\$ total : 1.55\$	4.35\$ Pénalités : 2005 : 0.17¢ 2006 : 0.22¢ 2007 : 0.22¢ 2008 : 0.17¢ total : 0.77\$ Total : 6.67\$

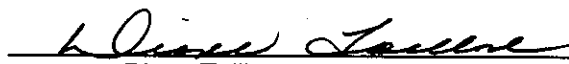


No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

3613-32-8159	Turcotte Laurent Re : montée Desjardins	Intérêts : 2005 : 0.48\$ 2006 : 0.61\$ 2007 : 0.61\$ 2008 : 0.47\$ total : 2.17\$	6.09\$ Pénalités : 2005 : 0.24¢ 2006 : 0.30¢ 2007 : 0.30¢ 2008 : 0.23¢ total : 1.08\$ Total : 9.34\$
2918-82-9994	Parizot Marc Re : chemin des érables (vendu à la Municipalité)	2006-2007 = 21.69\$ Intérêts : 2006 : 1.35\$ 2007 : 2.54\$ 2008 : 1.66\$ total : 5.55\$	Pénalités : 2006 : 0.67¢ 2007 : 1.35\$ 2008 : 0.83¢ total : 2.85\$ Total : 30.09\$
3211-09-3818	Succ. Gizella Katona Re : 500, chemin du Lac- Quenouille	Intérêts : 2005 : 27.20\$ 2006 : 42.26\$ 2007 : 42.26\$ 2008 : 32.33\$ total : 144.05\$	422.65\$ Pénalités : 2005 : 13.59\$ 2006 : 21.13\$ 2007 : 21.13\$ 2008 : 16.16\$ total : 72.01\$ Total : 638.71\$
	TOTAL	Intérêts et Pénalités TOTAL	1383.94\$ 726.08\$ 2 110.02\$

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.


Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière


2008-10-2476 : Changement de luminaires – hôtel de ville – 5.11

Il proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil de demander à la directrice générale, de vérifier un programme de subvention avec Hydro-Québec pour les besoins de la municipalité, concernant l'éclairage, intérieur et extérieur, des bâtiments de la municipalité.

2008-10-2477: Contrat d'entretien préventif – hôtel de ville et biblio- système de contrôle – 5.12

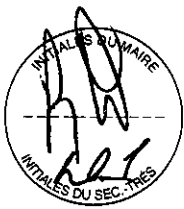
Il proposé par monsieur le conseiller, Raynald Lavigne et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'accepter l'offre de services de Les Contrôles Auto-Matrix, pour le contrat d'entretien préventif de l'Hôtel de ville de la municipalité, afin de faire la maintenance des systèmes de contrôle deux fois par année et ce au coût de 1,400\$ par année, taxes en sus.

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.


Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

2008-10-2478: Avis de motion – amendement règlement 2007-451, règlement création d'une réserve – 5.13

Madame la conseillère, Géraldine Wilson, donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement amendant le règlement 2007-451, règlement de création d'une réserve, sera adopté lors de la prochaine session ou à une session subséquente.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

2008-10-2479: Avis de motion – règlement d'imposition carrières et sablières – 5.14

Monsieur le conseiller, Michel Cloutier, donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement concernant l'imposition des carrières et sablières, sera adopté lors de la prochaine session ou à une session subséquente.

2008-10-2480: Correction règlement 2007-449 – nom du membre du conseil donnant l'avis de motion – 5.15

Il proposé par monsieur le conseiller, Stéphane Collin et résolu unanimement par les membres présents du conseil d'effectuer la correction suivante, à savoir : le nom du conseiller donnant l'avis de motion pour le règlement 2007-449 devrait se lire comme suit : « Monsieur le conseiller, Michel Cloutier ». Cette correction devra être faite dans le livre de règlement.

2008-10-2481: Adoption règlement numéro 2008-456, réduction de limite de vitesse – Tour-du-Lac – 5.16

Il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil, que le règlement numéro 2008-456, concernant la réduction de limite de vitesse sur le chemin du Tour du Lac, soit adopté.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2008-456

Concernant la réduction de limite de vitesse du chemin du Tour-du-Lac

ATTENDU qu'un avis de motion a dûment été donné par Madame la conseillère, Géraldine Wilson, lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur tenue le 5 mars 2007 ;

Par conséquent

Il est proposé par : madame la conseillère, Géraldine Wilson
et résolu : unanimement

Qu'il soit statué et décrété et il est par le présent règlement statué et décrété ce qui suit, à savoir :

Article 1

Que le préambule fasse partie intégrante de ce règlement comme s'il était récité au long.

Article 2

Que la limite de vitesse sur le chemin du Tour-du-Lac soit réduite à 30 kilomètres à l'heure, sur toute sa longueur.

Article 3

Qu'une pré-signalisation soit installée conformément à la Loi, afin d'informer les usagers de ce chemin que la vitesse sera réduite à 30 kilomètres à l'heure.

Article 4 – Conformité

Que cette signalisation soit faite en conformité aux normes du Tome V – Signalisation routière du Ministère des Transports du Québec.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Lac-Supérieur, ce 6^e jour du mois d'octobre 2008

2008-10-2482: Acceptation soumission – vidange des fosses septiques – 5.17

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions pour la vidange des fosses septiques sur le territoire de la municipalité de Lac-Supérieur;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

Attendu que la municipalité a reçu deux soumissions, soit :

- Sani Laurentides Inc. : 114.39\$ par bâtiment, taxes en sus
- Pompage Sanitaire Mont-Tremblant : 135.00\$ par bâtiment, taxes en sus

Attendu que le coût servant à l'adjudication du contrat est basé sur la base du prix unitaire par bâtiment.

Attendu qu'après étude des soumissions, la soumission de Sani Laurentides Inc. est la plus basse soumission conforme;

Attendu que les membres du conseil désirent retenir les services de Pompage Sanitaire Mont-Tremblant, c'est-à-dire la soumission la plus élevée;

Attendu que la directrice générale a informé ces derniers, que le conseil ne peut, sans l'autorisation préalable du Ministre des affaires municipales et des régions, accorder le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission la plus basse et que des recours pourraient être intentés contre la municipalité par le soumissionnaire le plus bas.

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'accepter la soumission de Pompage Sanitaire Mont-Tremblant, au montant de 135.00\$ par bâtiment taxe en sus et que demande soit faite à la Ministre des Affaires municipales et des Régions, l'autorisation d'accorder le contrat au plus haut soumissionnaire.

DROIT DE VÉTO 

2008-10-2483 : Fraternité-sur-Lac – projet de cession du secteur de la Rivière Verte – 5.18

Ce point est remis à la prochaine session ou à une session subséquente.

2008-10-2484: Amendement au programme de la taxe d'accise – programme du réseau routier – 5.19

Attendu que la municipalité de Lac-Supérieur a pris connaissance du Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec, d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec, pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle, pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée, dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

Attendu que suite à l'étude, par le Ministère des Transports, de la demande présentée par la municipalité de Lac-Supérieur, celui-ci demandait, dans sa lettre du 9 février 2007 de prioriser les travaux de réfection du Pont Moulin David ;

Attendu que la municipalité a engendré des coûts, concernant les plans et devis pour le pont Moulin David, qui a été inscrit sur le programme des travaux;

Attendu qu'à la suite du décret publié dans la Gazette officielle du Québec, en date du 16 janvier 2008, concernant la reprise de gestion par le Ministère des transports de certains ponts municipaux situés sur le territoire des municipalités qui comptaient 100 000 habitants et moins le 31 janvier 2001;

Attendu que les membres du conseil ont pris la décision de ne pas faire la pose d'asphalte économique sur le chemin des Hêtres, mais plutôt de mettre de la pierre bleue;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'accepter tel que déposé par la directrice générale, qu'une modification soit faite à la demande déposée au mois d'avril 2007 et de prioriser les travaux de réfection et de revêtement des chemins municipaux ci-décrits ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

- que la municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide, qui s'appliquent à elle;
- que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires, de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte, ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant, directement ou indirectement, des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;
- que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions, de la programmation des travaux modifiée du 7 mai 2007 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée, dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;
- que la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions, de toutes autres modifications qui seront apportées à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.


2008-10-2485 : Paiement facture Pont Moulin-David – lettre du Ministère des transports – 5.20

Attendu que les membres du conseil ont étudié la facturation de la firme Genivar concernant les plans et devis;

Attendu la rencontre que les membres du conseil ont eu avec les membres de Genivar, messieurs Steven Frenza et Rock Savard, leur mentionnant le manque de communication dans ce dossier;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Raynald Lavigne et résolu unanimement par les membres présents du conseil de payer un montant de 2,220.00\$ taxes en sus, en règlement final de la facture au montant total de 4,440.00\$.

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.



Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

2008-10-2486: Formation Programme de qualification des opérateurs et opératrices en eau potable - demande – 6.1

Il est proposé par monsieur le conseiller, Stéphane Collin et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'autoriser la dépense pour l'inscription de messieurs Ronald Paquin et André Deschambault, aux formations de l'eau potable P6a, P6b et P2.

Les frais de déplacement et de représentation seront défrayés sur présentation des pièces justificatives.

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.


Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

Dépôt de la démission de la commis aux archives – 6.2

Ce dossier est en suspend

Demande poste commis aux archives subventionné – Emploi Québec – 6.3

Ce dossier est en suspend

2008-10-2487 : Suspension d'un employé de la municipalité – 6.4

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines ;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller, Stéphane Collin et résolu unanimement par les membres présents du conseil :

Que la Directrice générale soit suspendue de ses fonctions sans traitement pour cinq (5) journées, du vendredi 10 octobre au vendredi 17 octobre 2008 inclusivement.

2008-10-2488 : Rapport d'activités – Service incendie – 7.1

La directrice générale dépose, aux membres présents du conseil, le rapport d'activités du service incendie du mois de septembre 2008 et le dépose aux archives de la municipalité, pour en faire partie intégrante.

2008-10-2489: Rapport d'activités – Service des travaux publics – 8.1

Le directrice générale dépose aux membres présents du conseil, le rapport d'activités du mois de septembre 2008 du Service des travaux publics et le dépose aux archives de la municipalité pour en faire partie intégrante.

2008-10-2490: Acceptation des dépenses – programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – 8.2

Il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Cloutier et résolu unanimement par les membres présents du conseil, que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins de la municipalité de Lac-Supérieur, pour un montant subventionné de 18,000.00\$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité.

Que la directrice générale déclare que la présente résolution a été adoptée par le conseil, le 6^e octobre 2008.

2008-10-2491 : Demande d'acceptation de noms de chemin pour le Développement de Fraternité-sur-Lac – 8.3

Les membres du conseil demandent que les noms pour les chemins soit révisés, afin de suggérer des noms de communauté monastique, tel qu'édicté dans la politique de gestion de la Municipalité Adm-che-05-03 concernant les thèmes pour la désignation de chemins privés et publiques.

Ce dossier sera présenté à la prochaine session ou à une session subséquente.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

2008-10-2492: Chemin Marianne – propriété de madame Louise Grenier – 8.4

Il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil, que le chemin Marianne ne soit accepté que lorsque toutes les conformités auront été établies.

2008-10-2493 : Remplacement du réservoir de diésel du garage municipal – plus de douze ans - assurance– 8.5

Attendu que la municipalité a demandé des cotations concernant un réservoir extérieur de 3,800 litres (880 gallons) pour le garage municipal;

Attendu que la municipalité a reçu deux cotations, soit :

- Pétrole Pagé Inc. : 1,485.00\$ taxes en sus
- La Coop Ferme du Nord (Sonic) : 1,320.00\$ taxes en sus

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Stéphane Collin et résolu unanimement par les membres présents du conseil de retenir la cotation de La Coop Ferme du Nord (Sonic) pour l'achat d'un réservoir extérieur de 3,800 litres (880 gallons) au montant de 1,245.00\$ et des frais de transports de Montréal à Lac-Supérieur, au montant de 75.00\$, pour un total de 1,320.00\$ taxes en sus.

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.


Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Location de camions pour le déneigement – 8.6

Ce point est reporté à la prochaine session ou à une session subséquente.

Demande d'une entrée cachée – face au Rustique – 8.7

Ce point est reporté à la prochaine session ou à une session subséquente, afin que des vérifications soient faites, avant la prise d'une décision.

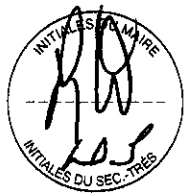
2008-10-2494: Achat d'une génératrice pour station de pompage - aqueduc – 9.1

Attendu que la municipalité a demandé des cotations pour l'achat d'une génératrice 17,000 watts, avec un inverseur automatique avec panneau de distribution, ainsi que la livraison, mise en marche et une garantie de cinq ans.

Attendu que la municipalité a reçue deux cotations à savoir :

- Moteurs électriques Ste-Agathe Inc. : 8,500\$ taxes en sus
- LTS Génératrices : 5,910\$ taxes en sus

Attendu que la cotation de LTS Génératrices n'est pas conforme à la demande faite par la municipalité, puisqu'aucune garantie nous a été soumise;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Cloutier et résolu unanimement par les membres présents du conseil de retenir la cotation conforme de Moteurs électriques Ste-Agathe, pour l'achat d'une génératrice 17,000 watts, avec un inverseur automatique avec panneau de distribution, au montant de 8,500.00\$ taxes en sus.

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.

Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

2008-10-2495: Demande de remboursement – frais occasionnés – bris de la pompe aqueduc – 9.2

Attendu qu'il y a eu un bris à la station de pompage de l'aqueduc;

Attendu que des frais ont été occasionnés par le bris d'une pompe, chez madame Nicole Aubin, résultant d'un arrêt de distribution d'eau;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Chainey et résolu unanimement par les membres présents du conseil de défrayer les frais encourus de main-d'œuvre, suite à un manque d'eau de l'aqueduc, au montant de 194.71\$ taxes incluses.

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.

Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

2008-10-2496: Rapport d'activités Service d'urbanisme – 10.1

Le directrice générale dépose aux membres présents du conseil, le rapport d'activités du mois de septembre 2008 du Service d'urbanisme et le dépose aux archives de la municipalité pour en faire partie intégrante.

2008-10-2497: Contamination au phosphore du Lac-aux-Ours – analyse – offre de service - 10.2

Il est proposé par madame la conseillère, Géraldine Wilson et résolu unanimement par les membres présents du conseil que ce dossier soit transmis au Comité consultatif en environnement, pour analyse et recommandations aux membres du conseil.

2008-10-2498 : Rapport des activités – Service de la bibliothèque - 11.1

La directrice générale dépose aux membres présents du conseil, le rapport d'activités du mois de septembre 2008 du Service de la bibliothèque, et aux archives de la municipalité pour en faire partie intégrante.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

2008-10-2499 : Rapport des activités – Service des loisirs – 11.2

La directrice générale dépose aux membres présents du conseil, le rapport d'activités du mois de septembre 2008 du Service des Loisirs et aux archives de la municipalité pour en faire partie intégrante

2008-10-2500: Fermeture de la piscine municipale – 11.3

Il est proposé par monsieur le conseiller, Raynald Lavigne et résolu unanimement par les membres présents du conseil de retenir les services de Daniel Brûlé, afin d'effectuer la fermeture de la piscine municipale.

Je, Diane Taillon, directrice générale/Secrétaire-trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2008, afin d'effectuer le paiement de ces dépenses ci-dessus mentionnées.

Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

2008-10-2501-: Aventure récréative – demande d'aide financière – 11.4

Attendu qu'une politique de gestion concernant les dons et aide financière a été adoptée par les membres du conseil;

Attendu que cet organisme ne fait pas partie de cette politique;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller, Stéphane Collin et résolu unanimement par les membres présents du conseil de refuser cette demande d'aide financière. Qu'une lettre lui soit transmise pour l'informer de la politique et lui souhaiter bonne chance dans sa levée de fonds.

Correspondance – 13

La directrice générale dépose aux membres présents du conseil la liste de correspondance du mois de septembre 2008, ainsi que copie de la correspondance reçue de différents ministères du gouvernement du Québec. Tous les documents faisant partie du dossier des membres du Conseil sont transmis par courriel. Ces documents sont versés aux archives de la municipalité pour en faire partie intégrante. Une liste détaillant la correspondance et les documents remis à chacun des conseillers, est incluse avec l'ordre du jour et cette liste est versée au dossier de chaque membre du conseil.

Période de questions – 14

La période de question a porté sur les sujets suivants :

Solution Lizote, un programme pour l'éclairage;

Les installations septiques;

L'endroit où l'entrepreneur retenu déversera les boues;

Un employé de Pompage sanitaire Mont-Tremblant mentionne que les travaux s'effectueront à l'aide de deux camions;

Il est mentionné qu'il faudra deux inspecteurs, un pour chaque camion;

Que le pont du moulin David fasse l'effet de travaux d'un pont couvert et que cela serait idéal pour le patrimoine.

Il est discuté du nom des nouveaux chemins dans le Domaine Fraternité-sur-lac

Une demande sur la résolution qui a été adoptée concernant le changement de critères pour les évaluations;

Un citoyen demande l'installation d'un panneau pour diminuer à 50km/heure la vitesse sur toute la longueur du chemin du Lac-Supérieur;

Un citoyen demande si la municipalité a penser à l'aménagement de la zone humide concernant la rivière verte.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

Un citoyen demande les montants des deux soumissionnaires concernant la vidange des fosses septiques.

Un citoyen mentionne les barrages de castors;

Un citoyen informe les membres du conseil de la constatation du milieu où les castors ne sont pas contrôlés, que la valeur écologique est meilleure.


Les pompiers demandent que la réglementation sur les adresses civiques soient respectées, afin d'accélérer le temps d'intervention.

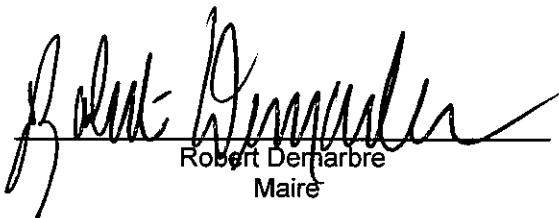
2008-10-2502: Clôture de la session ordinaire – 15

Il est proposé par monsieur le conseiller, Michel Cloutier résolu unanimement par les membres présents du conseil, de clôturer la session ordinaire du 6 octobre 2008.

Levée de la session ordinaire – 15

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, Robert Demarbre lève la session ordinaire à 21 :34.


Diane Taillon, o.m.a., g.m.a.
Directrice générale/secrétaire trésorière


Robert Demarbre
Maire